Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 81 (1955)

Heft: 19-20: École polytechnique fédérale Zurich: centenaire 1855-1955,

fasc. no 1

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les guinze jours

Abonnements: Abonnements:
Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Prix du numéro: Fr. 1.40
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° II. 57 75, à Lausanne.
Freédition

Expédition

Imprimerie «La Concorde » Terreaux 31 — Lausanne.

Rédaction et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475 Administration générale Ch. de Roseneck 6 Lausanne Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage - Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. † L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgurin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur, Case postale Chauderon 475, Lausanne,

Conseil d'administration

de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Fr. 264.-1/1 page » 134.40 33.60

Annonces Suisses S. A. (ASSA)



Place Bel-Air 2. Tél. 223326 Lausanne et succursales

SOMMAIRE: Pour le centenaire de l'Ecole polytechnique jédérale, 1855-1955. — Travaux d'anciens élèves. — L'éveil de l'esprit public, par Jules Calame, ingénieur-conseil à Genève. — Le rôte de l'ingénieur dans l'économie, par Léonard C. Hentsch, docteur ès sciences techniques, ingénieur E.P.F. — Ingénieur... et rien de plus ? par Henri Bourgoun, ingénieur E.P.F., Küsnacht-Zurich. — Les relations humaines et le travail, par F. Billon, ingénieur E.P.F., directeur de l'Institut de psychologie appliquée de Champel-Genève. — Essai de « travail associé » dans une entreprise, par Paul Kugler, ingénieur E.P.F., Genève. — La statique, nécessaire instrument de l'architecte, par Marcel Humbert, ingénieur diplômé E.P.F., professeur à l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève. — L'économie agricole, par C. de Bros, ingénieur-agronome E.P.F. — Les améliorations foncières dans le canton de Genève, par Henri Berthoud, ingénieur E.P.F., Genève. — Faut-il étendre les zones urbaines de Genève ? par A. Marais, architecte E.P.F., chef de l'Urbanisme, à Genève. — La traversée des villes suisses par les autoroutes, par J.-J. Déralz, architecte E.P.F., Genève. — Les problèmes de navigation intérieure en Suisse, par F. Kuntschen, ingénieur diplômé E.P.F., ancien directeur du Service fédéral des Eaux. — L'énergie de pointe et l'exportation, par Andre Koechillin, ingénieur E.P.F., Genève. — Evolution des transports urbains en 50 ans en Suisse romande, par Marc Chatellan, ingénieur E.P.F., Genève. — Transports en commun, par J.-P. Dellapraz, ingénieur E.P.F., Genève. — Genève, centre économique, par M. V. Kunz, ingénieur S.L.A., ancien président de la Chambre de commerce de Genève. — La sécurité et l'hygiène du travail, par Marcel Robert, docteur ès sciences techniques, Genève. — Aperçu historique sur la protection juridique des inventions, par F. Coutau, ingénieur E.P.F., Genève. — Les conditions de la brevetabilité, par A. Bugnion, ingénieur-conseil. — L'industrie pharmaceutique en Suisse romande, par G. Balder, ingénieur chimiste

POUR LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE

1855 - 1955

Ce qui, en vérité, cause les plus grandes satisfactions, ce n'est pas tant de savoir que d'étudier, pas tant de posséder que d'acquérir; ce n'est pas tant l'existence que la destinée.

C.-F. GAUSS (1777-1855).

Les groupes romands de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale remercient le Bulletin technique de l'initiative qu'il a prise d'associer leurs groupements au Centenaire de leur Ecole.

Il se trouve, en effet, qu'au travers de ce siècle révolu, bien des Romands se sont dirigés vers Zurich pour y accomplir leurs études techniques supérieures. L'E.P.F. bénéficie, auprès de chaque citoyen suisse, d'un prestige considérable et justifié : on se rappelle ses origines dans la Constitution fédérale de 1848, le sérieux de ses études, l'élan qu'elle a donné à l'industrie du pays, les progrès qu'elle a fait faire à la technique en Suisse; et finalement, la haute tenue de son enseignement et le lieu qu'elle constitue encore de nos jours pour la formation des ingénieurs -topographes -agronomes -forestiers, des professeurs de mathématiques, de physique et d'histoire naturelle, sans parler des sections essentielles des architectes et des ingénieurs civils, des ingénieurs-mécaniciens et -électriciens, des chimistes de l'industrie et des pharmaciens. Elle participe par des cours particuliers à la formation des officiers de l'armée suisse. Son